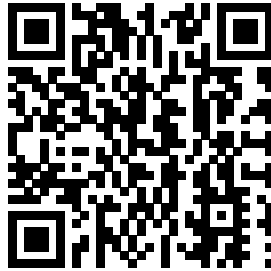


# RF IMMO SCI



## Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 septembre 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me DIEVAL, Notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, le 15 septembre 2021,

Il a été constitué une **société civile immobilière**, dénommée «**RF IMMO**», au capital de 2.000 €, ayant son **siège** à VISAN (84820) 879 Route de Bouchet.

**Objet social** : La gestion active de participations, conseils, prestations de direction et management au profit de filiales ou non, acquisition de droits et titres sociaux, de biens mobiliers et immobiliers, marchands de biens, prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales ou sociétés immobilières, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, l'acquisition, la cession, la détention et la gestion de participations dans des sociétés ayant pour objet la gestion et l'exploitation directe ou indirecte, de biens et droits immobiliers, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'achats de titres et de droits sociaux ou de toute autre manière, l'assistance administrative, l'étude et le conseil, la gestion, l'organisation, le management des sociétés du groupe, l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers en démembrement, la détention d'actifs monétaires, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties



Ecrit par Echo du Mardi le 17 septembre 2021

nécessaires, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux, des biens de la société aux associés, exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, le cautionnement d'emprunts, et plus généralement toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.

**Apports** : entièrement en numéraire, à concurrence de 2.000 €.

**Cession de parts** : libre uniquement entre associés, toute autre opération de cession soumise à l'agrément de la société à l'unanimité.

**Gérant** : est nommée gérant, sans limitation de durée Mme Fanny RINALDI demeurant à VISAN (84820) 879 Route de Bouchet.

Pour avis Me DIEVAL  
3951939

Publié le 17/09/2021